L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 MARS 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 8 MARS.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et de ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

L'Abeille [illegible]

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par F. Dumestre—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un morceau de terre avec une maison en bois à étages, et autres bâtisses, situés dans la ville d'Alger.

Par D. de Pouilly—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible]

Par Vignaud & Co—à leur salle d'encan, marchandises sèches.

Par J. C. Bichon—à leur salle d'encan, marchandises sèches, chapeaux et chaussures.

Par D. E. Morphy—à sa salle d'encan, de la quincaillerie et du tâme en feuilles.

Par Montgomery & Bros—à 11 heures, aux dessins de P. Lanze, rue Gravier, grande vente péremptoire de chevaux [illegible]

Par Hoffman & Marks—au No 30 de la rue de Chartres, [illegible]

Par J. Botteron—au No 60 de la rue Gravier, tabac, tabac à chiquer, liqueurs, &c.

Par D. E. Morphy—au No 47 de la rue des Magasins, vin de Bière et café Rio ; voiles, [illegible]

Un aveu précieux.

La vérité est bonne à recueillir, de quelque source qu'elle émane. Nos lecteurs nous sauront donc gré de reproduire le passage suivant d'un article de la Tribune, de New York. Ce journal a parfois des dehors de bon sens remarquables et s'il n'était pas affligé de la maladie incurable qu'on appelle « The nigger on the brain », il pourrait rendre quelques services à la cause de la vérité par les aveux qu'il laisse quelquefois échapper.

L'article en question rappelle d'abord l'opinion émise dans son récent discours par le sénateur Sherman, de l'Ohio :

« Tout en étant désireux de voir adopter un mode par lequel les hommes loyaux du Sud pussent être admis au Congrès, il ne consentirait jamais à l'admission d'aucun homme qui a pris part à la rébellion, et il ne voterait jamais pour le rappel du serment d'épreuve. »

Voici les réflexions que cette déclaration inspire à la Tribune :

M. Sherman désire voir les États du Sud représentés au Congrès—représentés actuellement—mais il insiste pour qu'aucune personne ayant pris part à la rébellion ne soit admise à un siège. Or, il est notoire que presque tous les blancs de ces États ont pris part à cette rébellion, et qu'ainsi ils sont exclus par les conditions de l'acte existant et par celles du programme de M. Sherman.

Or, nous opposons à ce programme l'objection que nous supposons ne concilierait, ni ne tranquilliserait, ni ne satisferait le Sud, et qu'il ne doit pas le satisfaire. C'est très bien d'insister pour que le Sud soit représenté par des « hommes loyaux », [illegible] la Géorgie, le Mississipi et la Caroline du Sud ne doivent envoyer au Congrès aucun homme qui ait jamais aidé volontairement la rébellion—c'est se moquer de ces États en leur donnant un semblant mais en leur refusant la réalité du droit d'être représentés,—c'est exciter et irriter plutôt que tranquilliser et concilier le Sud. [illegible]

Voilà un hommage rendu à la vérité, à la logique et au bon sens ! Presque tous les blancs du Sud, comme le dit la Tribune, ont bien le reconnaître, ont participé à la rébellion, il faut, si on veut leur donner le droit de représentation, leur accorder la réalité et non une ombre dérisoire. [illegible]

Qu'on compare bien, dit ce journal, que si les blancs du Sud ne sont pas représentés au Congrès, c'est parce qu'ils refusent aux noirs tout droit de représentation ou tout pouvoir de se protéger eux-mêmes. [illegible]

Ainsi l'écrivain de la Tribune ne consent à accorder aux États du Sud, l'exercice d'un droit qu'il reconnaît incontestable qu'en leur imposant une condition [illegible]

[illegible]

Direction des Écoles Publiques.—Le Bureau des Directeurs de ces écoles a tenu mardi soir sa séance mensuelle.

Des arrangements seront pris pour qu'une série de lectures ait lieu dans la salle du Lycée pour le bénéfice de la bibliothèque de cette institution. Ces lectures seront annoncées dans les journaux.

Nous voyons dans le rapport du Surintendant des écoles, pour le mois de février, que 11,[illegible] élèves sont inscrits sur les rôles : 5,[illegible] garçons et 6,[illegible] filles. Le nombre de ceux qui assistent quotidiennement aux classes est en moyenne de [illegible] garçons et [illegible] filles—total : 9,[illegible]. Le total général sur le registre annuel est de 13,547. Pendant le mois, 724 élèves ont été admis.

Quatre élèves ont été admis dans les écoles supérieures et huit en sont sortis. Les premiers ont été jugés pleinement dignes d'y être reçus, et les autres sont entrés dans les maisons de commerce pour se consacrer aux affaires.

Le Surintendant demande une maîtresse de chant pour les jeunes filles des écoles supérieures. Un traitement de $60 par mois suffirait.

Une école primaire nouvelle a été établie dans le Premier District, et il en faudrait établir une nouvelle aussi dans le Troisième. Dans les basses classes de l'école Washington on compte jusqu'à 480 enfants sous la charge de quatre professeurs pour chacune de ces écoles.

Il a fallu, dans le courant du mois de février, punir, par l'interdiction temporaire, plusieurs élèves pour raison d'insubordination ou de mauvaise conduite. Il faut attribuer ceci, dit le Surintendant, aux influences des parents qui ne secondent en rien les efforts des professeurs et qui souvent leur sont nuisibles. Les parents au contraire devraient soutenir les professeurs, au lieu de leur donner de bons conseils à leurs enfants s'ils ne veulent pas que les écoles publiques leur soient fermées. Il n'est pas question cette fois de la langue française dont l'enseignement a été récemment introduit dans les écoles du Deuxième et du Troisième District.

La Direction a reçu le rapport et s'est ajournée.

LA GUERRE.

Le gouvernement espagnol, [illegible] un commandement à la France et à l'Angleterre, dont il avait accepté les bons offices, dans son conflit avec le Chili, vient, dit la Patrie, de [illegible] au commandant de l'escadre navale du Pacifique à la mort de l'amiral Pareja.

On assure que ces instructions prescrivent, en substance, à l'amiral espagnol de négliger le blocus antérieurement établi, pour faire aux Chiliens une guerre maritime énergique, et d'employer tous ses soins pour qu'on respecte les [illegible]

Le cabinet de Madrid déclare en outre que, provoqué par les Chiliens qui ont commencé dès la guerre par l'attaque de la Covadonga, [illegible] des grandes puissances, il sera prêt à traiter de la paix dès qu'il aura tiré vengeance du [illegible] pavillon espagnol.

LES RESTES DU PRESIDENT LINCOLN.

Le caveau dans lequel reposent les restes [illegible] de M. Lincoln, à Springfield, a été récemment ouvert, et le cercueil [illegible] décomposée, l'embaumement [illegible] le caveau à été refermé et scellé [illegible] jusqu'à la cérémonie du transfert [illegible]

UN AUTRE DISCOURS DU PRESIDENT JOHNSON.

Ce discours, bien que bref, a beaucoup d'importance par sa signification. Nous y voyons la preuve de ce qu'on a dit bien souvent du président Johnson, qu'il était ferme comme un roc et indifférent aux criailleries des partis. Nous croyons donc qu'il poursuivra avec fermeté la politique de conciliation et de restauration adoptée par lui depuis longtemps et que les radicaux seront forcés de la respecter, à moins qu'ils ne veuillent inaugurer un conflit dont les conséquences seraient violentes, conflit auquel nous ne croirons que lorsqu'il sera commencé. Le discours que nous reproduisons ci-dessous a été adressé à un comité de Philadelphiens qui, nous les supposons d'une compagnie scientifique, était allé présenter au président Johnson des résolutions d'un meeting du 22 février approuvant la politique de restauration de l'administration et la position prise par son chef. M. [illegible] à la tête du comité, avait dit que les résolutions avaient été votées sans distinction de parti et que tous les membres étaient parfaitement décidés, comme observateurs et comme Pennsylvaniens, à soutenir Andrew Johnson comme ils avaient soutenu Andrew Jackson, l'administration actuelle leur inspirant toute confiance. Le président Johnson a répondu :

« Je n'essayerai pas de faire un discours formel. Je veux simplement vous remercier de la bonté que vous me témoignez et de l'assurance donnée que vous me donnez par votre approbation de ma politique publique, telle qu'elle a été présentée à la considération du pays. Je puis seulement dire que votre confiance n'est pas mal placée et je n'ai qu'à vous référer à mes précédents et à mes professions de foi politique comme une indication certaine de ma conduite à venir. Il faut que tout citoyen s'attache à bien comprendre la situation réelle du pays, et à appliquer aux maux existants les vrais remèdes, par une fidèle observation et une franche exécution de la constitution et des lois, fortes conformément à son esprit. Notre objet a été de chercher pour guérir la blessure faite au corps politique une application proportionnée à l'extension du mal. Nous avons cru l'avoir trouvée et pensant toujours de même nous poursuivrons notre politique, et y persisterons jusqu'à ce que le grand résultat soit atteint, ou bien il échouera par une puissance, et laquelle nous n'avons pas de contrôle. Je suis très sensible à l'approbation et aux encouragements que vous me donnez et j'espère, je vous le répète, que votre confiance n'a pas été mal placée. »

Les divers membres du comité furent alors présentés personnellement au président et tous se retirèrent très charmés d'avoir eu avec lui cette entrevue.

Précaution contre le Choléra.—Ce terrible fléau ne paraît pas venir par le Nord cette fois, mais par le Sud ; et il s'approche de nous en traversant les Antilles, où il laissera de terribles traces de son passage. Les journaux de la Guadeloupe qui rapportent qu'à la Guadeloupe il a fait quantité de victimes et que le nombre des morts en est porté à 25 pour cent de la population. Il ne faut donc pas plaisanter avec un fléau de ce genre et nous apprenons avec plaisir que le gouverneur, M. Wells, est décidé à lancer une proclamation déclarant que tout navire venant de ports infestés ou de ports immédiatement voisins des endroits où le fléau règne, sera astreint à une quarantaine de dix jours. Ce régime sanitaire serait mis en vigueur à partir du 1er de mois prochain.

Nominations.—La Convention démocratique Nationale, réunie dans la salle du Département, a fait hier soir les nominations suivantes pour les prochaines élections locales :

Candidat pour la mairie, J. T. Monroe (applaudissements).

Candidat pour la place de contrôleur, M. P. T. Mohan.

Pour la place de commissaire des rues, M. Bellanger.

1er dist. pour recorder, M. W. J. Adam.
2e « « « A. Gastinel.
3e « « « Th. Thibodaux.
4e « « « Lucien Adams.

Places d'aldermen, 1er district : J. B. Nixon, Wm Smith, Jno McCloskey. Assistants aldermen : Pat Cummings, T. H. Hughes, [illegible] pour le 1er ward—Jos Prague, F. Lamb, 2e ward; Thos. S. Moore, W. McCulloch, 3e ward.

2e district : Geo Clark et Norman [illegible] pour assistants aldermen, J. B. Cunningham, Hugh Montgomery, T. Livandais et [illegible]

3e district, A. W. Culbertson et R. Davenport; assistants aldermen, John Pratley, W. Llewellyn, Wm Clark, Wm Farragut, P. Lacoste, Wm H. Lockwood, W. Carroll, C. Ferrin, T. G. Strong, F. Leeberry et W. Sullivan.

Théâtre de l'Opéra.—On donne ce soir la célèbre pièce d'Alexandre Dumas fils, le Fils naturel : M. Marcelin Alhaise remplira le rôle de Jacques ; M. Bosbe celui du marquis d'Orgebal, M. Gravier celui d'Aristide Fressard et Mme Elodie Girard celui de Clara Vignot.

Musée d'Anatomie.—Les visiteurs du musée d'anatomie, rue St-Charles Nos 47 et 49, recevront chacun un exemplaire d'un ouvrage contenant quatre conférences sur la physiologie du mariage et un exemplaire du catalogue qui contient toutes les explications désirables sur les curiosités du musée.

Savon de Pyle.—C'est le meilleur savon qui ait encore été mis en usage. Il [illegible] par ; il remplit-un savon français [illegible] conserve facilement. Il est également bon pour le blanchissage et la toilette. [illegible]

Ces deux articles, sortis des manufactures de James Pyle à New York, se vendent, en gros, commission chez A. D. GRIEFF, au No. 48 et 50 de la rue Vieille-Levée.

LEGISLATURE.

Sénat, 7 mars.

M. Barthe, du comité judiciaire, fait un rapport favorable à un acte présenté pour autoriser Mme Prevost, femme de Louis Gengler, d'aliéner ses biens dotaux avec l'assentiment de son mari. Il fait un rapport défavorable sur le bill de la chambre qui prescrit aux [illegible] d'étamper leur pain.

Sur motion de M. Duvigneaud, l'acte relatif à la propriété dotale de Mme Gonzalès est discuté et voté.

M. Duvigneaud présente un acte qui règle les termes des Cours de District de cette paroisse, lesquels commencent [illegible]

Le bill est mis en discussion et adopté.

Un message de la Chambre informe le Sénat qu'elle ne peut donner son concours à l'amendement de l'acte passé pour la première collection de la taxe sur les ventes [illegible] jusqu'au 15 du courant. Le sénat renonce à son amendement et le bill est envoyé à l'exécutif.

M. Foute fait un rapport favorable sur un mémoire de citoyens qui demandent que dorénavant la ville supporte un tiers des frais de pavage des rues.

Est adopté le bill qui abolit le bureau de circulation.

Un message du gouverneur informe le sénat qu'il a signé le bill relatif aux [illegible] district et de paroisse.

Le bill de la chambre pour fixer le prix des annonces judiciaires à $1 pour la première insertion et à 50 cents pour les insertions subséquentes est adopté. [illegible]

Pendant la discussion du bill de M. Foute, sur le pavage, le sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

La séance s'ouvre à midi sous la présidence temporaire de l'Hon. J. B. Elam.

Sur motion de M. Williamson, le bill du sénat relatif à la navigation de la Rivière Rouge, est adopté.

Un acte présenté par M. Walker, [illegible] que la commission du collecteur de taxe sur toutes les licences collectées n'excédera pas 1 p. c. [illegible]

Le bill de M. Fouper, pour exempter de taxes la propriété connue comme l'École de Médecine, rue de la Commune, est référé au comité de finances.

La chambre refuse de donner son concours à l'amendement du sénat à la résolution jointe pour la collection de la taxe sur les ventes brutes.

Plusieurs bills sont présentés et adoptés. [illegible]

Sur motion de M. Walker, l'acte du Sénat relatif au [illegible]

Un message du gouverneur informe la chambre qu'il a signé les bills suivants: [illegible]

Sur motion de M. Williamson, les amendements du sénat au bill organisant la Cour Suprême et en fixant les termes sont adoptés par la chambre.

Après avoir mis à l'ordre du jour d'aujourd'hui le bill de la convention et l'acte relatif aux annonces judiciaires dans la paroisse d'Orléans, la chambre s'ajourne.

UN PONT SUR LA MANCHE.

Depuis quelques jours déjà on parle d'une entreprise colossale, qui consisterait à relier Calais à Douvres au moyen d'un pont de bateaux sur lesquels seraient établis les rails des chemins de fer.

Il paraît, dit à ce sujet la Gazette de France, que l'établissement de ce viaduc flottant n'est pas aussi imaginaire qu'on pourrait le croire. Nous avons vu de grands progrès depuis le temps; le pont qu'il est question d'établir sur l'Hellespont les Anglais se résoudraient de force à le construire sur le détroit de Calais. Une compagnie s'est déjà formée à Londres dans ce but, et aussitôt formée elle a trouvé les capitaux nécessaires. Elle a à sa tête lord Hohenbury, qui, désireux de se mettre promptement à l'œuvre, est venu à Paris pour conférer avec M. Rothschild, directeur du chemin de fer du Nord. On dit même que le noble lord a sollicité et obtenu une audience de l'empereur.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Précaution contre le choléra au Texas.

QUARANTAINE DE 20 JOURS.

DENONCIATION DU BUREAU DES AFFRANCHIS.

Nouvelles du Brésil.

La guerre continue avec le Paraguay.

Grande préparation des deux côtés.

Commutation de sentence en faveur de guérillas.

NOUVELLES D'EUROPE DU 22 FEVRIER.

SUSPENSION DE L'HABEAS CORPUS EN IRLANDE.

EFFET PRODUIT.

Arrestation de deux généraux fédéraux.

Bill de réforme en Angleterre.

Admission des prolétaires bien élevés.

Projet d'adresse du corps législatif.

Paragraphe à l'égard des États-Unis.

DEPECHE CONCILIANTE DE M. SEWARD.

Question réglée du canal de Suez.

Marchés du Nord et de l'Ouest.

Galveston, 7. — Le général Wright ayant reçu l'avis officiel que le choléra asiatique sévissait dans les Indes Occidentales, a ordonné une quarantaine de 20 jours dans tous les ports texiens.

L'ex-président Burnet a rempli plus de cinq colonnes du Houston News avec des allégations d'abus contre le Bureau des Affranchis, allégations provoquées par le général Gregory. Il s'agit de gages, du prix des volailles, &c, mais il n'y a pas de charge grave ou d'un caractère spécial.

Louisville, 7 — Tabac moins facile ; ventes, 130 boucauts—Farine superfine $7.10 — Porc $28 ; épaules, 14 1[illegible] ; côtés, 18 ; jambons, 23c —maïs, 62 c ; avoine 43c —Whiskey, $2.25.

Cincinnati, 7 — Farine languissante ; pas de changement. Blé, $1.70 ; maïs, 56 c., avoine 37c seigle, 88 c — Saindoux, 17 3[illegible] — Coton inactif à 40 c. —Whiskey $2.25.

New-York, 7 — Le vapeur Havana, parti de Rio le 3 février, est arrivé.

On continuait les préparatifs de guerre au Brésil. Le gouvernement persistait à demander Lopez comme la première base de toute paix.

Le café était ferme à Rio, la farine rare et en grande demande.

Des avis de Montevideo du 24 janvier disent qu'il n'y avait pas eu des mouvements actifs. Les belligérants se préparaient pour une nouvelle campagne.

Il y avait eu quelques légères escarmouches dans le Paraguay. Lopez avait levé tous ceux qui étaient capables de porter les armes.

Les Brésiliens étaient à Corrientes attendant de hautes eaux.

Le gouvernement anglais s'était décidé à faire fortifier les îles Falkland, et y avait envoyé des troupes de marine.

Louisville, 7—La sentence de mort contre les guérillas Wells, Alsis, Henry et le manchot Berry a été commuée en dix années de prison au pénitencier à Albany.

New-York, 8—Le coton a fermé à 44 c. farine en baisse de 10 c ; whisky $2 30; porc $26 50 ; sucre inactif à $12 37 1[illegible] ; sterling 108 3[illegible] ; l'or a fermé à 133 1[illegible].

Le vapeur Cuba est parti pour Liverpool aujourd'hui avec $331,000 en espèces.

Les actions sont fortes ; les fonds du gouvernement fermes. Les six des États-Unis, 1881, fr. 1 04 à 1 04 1[illegible]. Les 5-20, 1862, $1 03 à 1 03 1[illegible]. Les 7-30, première séries, 95 5[illegible].

New York 7—Le vapeur City of New York, parti de Liverpool le 21 et de Queenstown le 22 est arrivé ici.

La nouvelle de la suspension de l'habeas corpus en Irlande a été reçue par des applaudissements universels en Angleterre et une très grande satisfaction en Irlande. Le premier effet a été inquiétude et découragement, mais la vigueur employée par le gouvernement a rétabli la confiance et le résultat en a été très favorable. Le fonds militaire en Irlande a été considérablement augmenté par des troupes envoyées de l'Angleterre.

Parmi les dernières personnes arrêtées on trouve le général John H. Gleeson et son frère le général Joseph Gleeson de l'armée fédérale.

Un bill avait passé à la chambre des lords autorisant le gouvernement à prendre possession des fils télégraphiques si cela était nécessaire.

Les deux chambres ont passé un bill concernant la maladie des bestiaux.

Un message de la reine concernant le mariage de la princesse Hélène et la majorité du prince Alfred a été reçu.

Dans le corps législatif de France un projet d'adresse en réponse au discours du trône exprime la satisfaction produite par l'assurance que l'expédition du Mexique touche à son terme et la pensée que les États-Unis ne doivent pas prendre ombrage de la présence des troupes françaises au Mexique en rendre leur rappel dépendant d'autres choses que de notre propre convenance.

La Patrie de Paris dit que le secrétaire Seward est sur le point d'envoyer à la France une dépêche conciliatrice, montrant de la part des États-Unis une disposition à proclamer vis-à-vis du Mexique, une neutralité sujette à de certaines conditions.

La question du canal de Suez a été réglée. La compagnie se retient que les terres indispensables pour l'œuvre maritime.

Le recrutement en Autriche pour le Mexique doit commencer dans quelques jours.

Liverpool, 22 février—Les ventes de coton, lundi et mardi, se sont élevées à 16,000 balles, le marché étant lourd et irrégulier et fermant à une baisse de 1[illegible] d.

Middling Uplands 18 3[illegible]d.

Les ventes de 3 jours ont été de 22,000 balles.

Londres, 23 fév.— Consolidés 85 5[illegible].—5.20 69 3[illegible] à 69 5[illegible]. Taux de la banque 7 p. c.

Washington, 7—Au sénat, aujourd'hui, M Sumner a fait un discours travaillé contre l'amendement constitutionnel.

M. Clay a présenté un bill de réforme qui étend à tous les sujets mâles au-dessus de 21 ans le droit de vote s'ils sont moralement en état de l'exercer.

[AUTRES DEPECHES.]

Washington, 7 mars—Hier, au Sénat, M Ramsay a présenté une résolution qui a été référée au comité de commerce, suivant laquelle le secrétaire de la guerre, coopérant avec le secrétaire de la marine, sous la direction du commandant en chef de l'armée, fera observer une rigide quarantaine contre l'introduction du choléra asiatique, partout où on en verra le danger et contre les pays grâce des rapports commerciaux directs avec les États Unis et où l'invasion du fléau est à craindre.

Le Président a envoyé un long message en réponse à l'enquête de Sumner sur l'organisation des gouvernements dans les États naguère confédérés ; aussi, un rapport sur les opérations du Bureau des affranchis. Ce dernier document est référé au comité de reconstruction.

Chambre—Une lettre du Président transmet un rapport du secrétaire du Trésor, en réponse à la résolution de la Chambre relative aux gouvernements provisoires des États.

New York, 7 mars—Dans un récent banquet-conclusion donné à Cornwall, M. Galt a dit qu'il avait demandé au gouvernement de Washington, lors de sa dernière visite, de ne prendre pas plus de mesures contre les féniens que les Canadiens n'en avaient pris contre les maraudeurs il y a un an, mais qu'il avait échoué bien qu'il eût été reçu avec toute la considération qu'on pouvait montrer à un envoyé d'une nation égale à la leur par la population et la puissance.

Washington 7—Le général B. H. Grierson a déposé devant le comité de reconstruction sur l'Alabama, le Mississipi et le Tennessee. Il pense que le Tennessee est plus loyal que la Géorgie, l'Alabama ou le Mississipi. Il croit qu'il y a maintenant une organisation existant dans tous ces États pour le renouvellement de la guerre. En réponse à la question : « Y a-t-il quelque arrière pensée concernant une guerre étrangère ? Grierson a répondu :

« Il paraît y avoir le désir que la guerre éclate entre les États-Unis et la France au sujet du Mexique. Je pense que dans ce cas ils saisiraient l'occasion de se tourner contre le gouvernement. »

Le général Howard a dit que le sentiment d'un grand nombre de Caroliniens n'était pas bienveillant pour le gouvernement et qu'on pourrait difficilement l'appeler un sentiment loyal.

Il s'est trouvé, cependant, avec de vieux habitants qui semblaient désireux de voir les États réunis de nouveau, mais beaucoup de gens manifestaient des sentiments différents et le désir de ne pas se soumettre aux exigences du gouvernement surtout en ce qui touche les nègres.

E. Lewis, secrétaire d'État de la Virginie, sous le gouverneur Pierpont, croit que les Virginiens seraient loyaux sans les éditeurs de journaux et les politiciens, qui contrôlent, sur une grande échelle, l'opinion publique.

Le général Thomas dit que les Alabamiens sont anxieux de voir leur État rentrer dans l'Union, mais qu'ils n'aiment pas personnellement l'Union.

De semblables dépositions ont été faites par d'autres sur l'Arkansas et d'autres États du Sud.

New York, 16 fév 12 m. — Le coton est calme et ferme à 43c.

L'or est à 133 1[illegible].

Louis-ruine, le commis étranger de Duncan, Sherman & Co, est accusé d'avoir enlevé $40,000 de bons des États-Unis et d'obligations de chemins de fer appartenant à ses patrons, valeurs qu'il aurait perdues en ruineuses spéculations sur les actions.

Un meeting convoqué à Hudson City a hier soir, endossé à l'unanimité le veto du Président et sa politique de reconstruction.

L'agitation fénienne continue. La fraternité a tenu hier soir des meetings dans diverses parties de la ville.

Une dépêche de Washington à la Tribune dit que l'avocat-général a été chargé de commencer des poursuites contre le brigadier-général R. D. Mussey, ex-secrétaire particulier du Président, pour le recouvrement de $33,000, somme qu'il aurait détournée de ce qui lui avait été avancé pour recruter ; ce dont il n'a pas rendu compte.

Conformément au rapport du commissaire et de l'ingénieur en chef du chemin de fer central de la Californie, l'avocat du Trésor est d'opinion que la compagnie a droit au montant du cautionnement qui est de $640,000.

Une dépêche de Washington dit que le comité de la chambre sur les affaires militaires, a complété le bill pour l'augmentation de l'armée régulière, différant matériellement du bill du sénat, sans égard pour les recommandations des généraux Sherman, Thomas et Meade.

Ce bill porte que l'armée sera largement composée de volontaires ; il rétablit le corps des vétérans ainsi que plusieurs régiments de nègres qui seront commandés par des officiers blancs.

La majorité des bureaux d'examen sera composée d'officiers volontaires.

Plusieurs membres du comité des voies et moyens ont donné l'assurance au secrétaire, Mc Culloch, que le traité de réciprocité une fois expédié, on s'occupera immédiatement du bill d'emprunt.

Ils l'ont aussi prévenu que le substitut de M. Stevens ne prévaudrait pas.

Galveston, 6—M. Degener a fait un rapport de minorité qui favorise le suffrage universel.

La convention a passé une ordonnance qui exige une résidence de cinq années, comme condition d'éligibilité aux chambres.

Le suffrage blanc sera probablement restreint pour laisser en dehors le suffrage noir.

Le coton est sans changement. Middling 31c en or. Il y a assez de navires dans le port pour charger tout le coton qui pourra être reçu de l'intérieur pendant la saison. Plusieurs navires sont partis sur lest.

EUROPE.

Le steamer Hermann, qui a quitté Southampton le 14 février, est arrivé à New York le 7 mars. Il apporte trois jours de nouvelles européennes : il n'avait pas à bord la malle française. Voici le résumé des avis d'Europe, d'après les journaux anglais.

FRANCE.

Le maréchal Forey a prononcé au sénat un magnifique discours sur la question mexicaine. Il a protesté contre le rappel immédiat des troupes françaises ; dans son opinion, le jour où nos soldats quitteront le sol du Mexique, tous les résidents français seront obligés de partir avec eux, et non seulement les résidents français, mais tous ceux qui nous ont accueillis à bras ouverts, et que nous abandonnerions lâchement aux plus sanglantes représailles. *Ce sont plutôt des renforts* qu'il faut envoyer au Mexique. Quoi ! pour une aussi grande entreprise, on regarderait à une question d'argent ! Non seulement on laisserait inachevée, mais encore on perdrait le fruit de tous les sacrifices déjà faits. Et quelle spéculation, qui consisterait à abandonner le Mexique pour y revenir plus tard, car une nouvelle expédition serait certainement rendue nécessaire ! Les bandits que notre présence seule retient sortiraient de leurs tanières, et tout serait à recommencer. Il faut rester au Mexique, jusqu'à ce qu'on ait rendu aux Mexicains honnêtes assez de vigueur et d'énergie pour faire justice aux menées de l'anarchie et du brigandage. Quant aux États Unis, le maréchal les estime assez pour penser qu'ils préféreront le voisinage d'une monarchie honnête et libérale à celui d'une république de bandits.

Il est évident que le maréchal, tout en exprimant incontestablement les sentiments de l'armée et de ceux qui connaissent le Mexique, n'a parlé que pour son propre compte. Aussi M. Rouher a-t-il déclaré que les vues du gouvernement restaient celles exprimées dans le discours du Trône. Le ministre d'État a protesté aussi contre un discours incogru prononcé le 9 par le marquis de Boissy. Les huit premiers paragraphes de l'adresse ont ensuite été adoptés.

La France a reçu un second avertissement, pour un article dans lequel elle conseillait au gouvernement français de ramener les troupes françaises qu'il ne retirât du Mexique.

La Bourse fermait le 12, à 68 fr. 85.

GRANDE-BRETAGNE

Les débats du parlement ont été dénués d'importance. La question de la réforme agite toujours le pays. Il est question de mettre en état de siège plusieurs autres comtés d'Irlande.

ESPAGNE

Les finances sont moins délabrées qu'on ne le supposait, et le budget se solde par un excédant de recettes. À propos de la reconnaissance du royaume d'Italie, le général Lamarmora a posé en principe, auprès de M. Bermudez de Castro, la non-intervention des puissances, catholiques ou non, à Rome, après le départ de la garnison française.

ITALIE

La session des chambres a été prorogée au 15 février.

Dans un discours prononcé au Collège Anglais, le pape a fait un grand éloge de l'Angleterre, tout en regrettant qu'elle eût cessé de mériter le nom de Sainte.

BELGIQUE

Le roi Léopold II a reçu des mains du vicomte de Sydney l'ordre de la Jarretière.

ALLEMAGNE

La chambre prussienne a protesté contre la décision de la cour qui rend les députés passibles de peines pour les paroles prononcées dans l'enceinte législative. On prétend que la Prusse est de nouveau en délicatesse avec l'Autriche à propos des duchés, et que la première doit signifier un ultimatum à la seconde.

Le bruit a couru que des papiers avaient été saisis à Vienne, démontrant l'existence d'une conspiration contre la vie de l'empereur. La rumeur a été démentie.

La diète de Croatie a voté la réunion de ce pays à la Hongrie par 99 voix contre 94.

SUÈDE

Le traité de commerce franco-suédois a été sanctionné par les quatre chambres du parlement non sans que la discussion ait soulevé de violents orages.

L'ADRESSE DU SÉNAT.

(Extrait de la France.)

Le projet d'Adresse rédigé par la commission du Sénat, se résume en une adhésion sans réserve à la politique formulée dans le discours du trône.

Le Sénat approuve tous les actes et toutes les tendances du gouvernement de l'Empereur, dans les affaires intérieures comme dans les questions internationales.

Il nous aimera à apprécier ici la partie de ce document considérable qui touche à la politique intérieure et au développement de nos institutions, les réflexions que nous a inspirées le discours de l'Empereur retrouveraient leur place.

Mais il est un point qui s'impose en ce moment à toutes les esprits et sur lequel le projet d'Adresse est plus vivement accentué que le discours impérial ; c'est celui qui touche à nos rapports avec les États-Unis au sujet des affaires du Mexique.

Le langage du Sénat et fier, en cette circonstance, comme il convient à une grande assemblée parlant au nom d'une grande nation. « Ce n'est pas, dit-il, les paroles altières ou menaçantes qui détermineront notre retour. La France a l'habitude de ne marcher qu'à son heure. »

L'opinion publique, dont ces paroles sont la noble et juste expression, applaudira certainement à cette attitude, dont la dignité répond si bien à la susceptibilité généreuse du caractère français.

Depuis quelque temps nous entendons avec étonnement des réclamations qui sont trop intéressées pour n'être pas pas une regrettable tactique d'opposition. Des voix s'élèvent parmi nous qui conseillent, qui demandent notre départ immédiat du Mexique, sans souci pour l'honneur de notre drapeau, comme des fuyards devant les bandes de Juarez, ou devant les injonctions venant de l'étranger.

Si on cédait à de tels conseils, ceux-là même qui nous poussent aujourd'hui à cette défaillance seraient les premiers demain à se faire contre nous une arme de notre faiblesse.

La France n'est pas habituée à subir nulle part d'humiliation ni à se retirer honteusement. Elle veut sortir du Mexique le plus tôt qu'elle le pourra, après avoir sauvegardé tous les intérêts qui l'y ont amenée; déjà l'année dernière, l'empereur, à l'ouverture de la session législative, avait annoncé à cet égard sa ferme résolution. Mais elle veut en sortir la tête haute et le drapeau déployé. Et ce serait nous y enfermer, dans l'énergie de notre dignité blessée, que de chercher à nous imposer une retraite déshonorante.

Il n'y a pas de guerre possible entre la France et les États-Unis. Les liens séculaires d'amitié et de reconnaissance qui nous unissent, les intérêts communs qui nous rapprochent, la situation même de la grande république américaine, à peine remise des désordres d'une longue guerre civile, excluent toute pensée de rupture.

Mais ceux-là seraient capables d'envenimer ces relations amicales et de compliquer les situations, qui excitent imprudemment contre nous, dans l'Amérique du Nord, les passions hostiles, et qui, en France, si on les écoutait, imposeraient une flétrissure à notre drapeau. Voilà pourquoi nous applaudissons au langage du sénat. Il interprète le sentiment national en l'affermissant et en l'élevant, et loin d'être un élément de conflit, il est, à nos yeux, une garantie même du maintien de la paix, car entre deux grandes nations, il n'y a de paix possible que celle qui est d'accord avec les droits, les intérêts et surtout l'honneur de l'une et de l'autre.

J. Cohen.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 7 mars 1866.

Coton—La demande a été plus générale aujourd'hui, et comme il y avait à vendre plusieurs petits lots dont les propriétaires voulaient disposer sans plus de délais, des achats ont pu se faire, mais aux prix les moins élevés d'hier ; cependant, dans d'autres cas, les acheteurs ont été moins heureux. Le good ordinary à strict good ordinary s'est vendu à 38 et 39 cts et le strict good ordinary à low middling à 39 à 40 et 40½, le low middling au bas prix de 40 et le middling à 42 à 43 cts. Un courtier éminent a dit qu'il avait offert 42½ cts pour une liste contenant du strictement low middling, tenue par le facteur à 43 cts. On nous a en outre assuré qu'on aurait pu remplir à 40 cts, n'importe quel ordre comprenant le low middling, et que des détenteurs avaient en vain essayé de vendre à 41 cts une liste considérable composée du grade en question. Ce simple exposé doit donner une idée de la disparité qui règne dans les vues des parties intéressées et démontrer en même temps l'état de fluctuation où se trouve le marché.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865 ... balles		[illegible]
Reçu aujourd'hui ...	3072	
" précédemment ...	544[illegible]	
		547903
		551141
Expédié aujourd'hui ...	[illegible]	
" précédemment ...	468[illegible]	
		[illegible]
Stock en mains à bord de navires non expédiés ...		[illegible]

Sucre et Melasse—[illegible] barils de mélasse nouvelle ont été reçus de la côte depuis hier. Pas de sucre. Il ne s'est fait quelques demandes de ces deux denrées, tandis que la mélasse est délaissée et les prix de ces deux denrées courent en faveur des acheteurs. Les ventes ont eu lieu comme suit : bon commun à beau 12½ à 12¾ cts, bon beau 14 cts, pleinement beau 14½ à 14¾ cts, strictly fully fair 14⅞, prime à 15 à 15¼, de choix 16½ cts. Quelques petits lots, seulement, de mélasse ont changé de mains à 50 cts le gallon pour l'inférieure et 63 cts pour la commune. Deux chargements de mélasse de Cuba se sont vendus, cla[illegible], à 35 à 40 cts le gallon.

Produits de l'Ouest et Provisions—Le marché a été fort calme aujourd'hui. Les acheteurs s'étant tenus à l'écart pour attendre de nouveaux arrivages. La farine a subi une baisse qui a porté principalement sur les bas grades.

Farine—Les arrivages augmentent et de forts envois de cet article, étant attendus les acheteurs se tiennent à l'écart. Les prix ont baissé de près de 50 cts le baril. Ventes : fine à $7 75, superfine $8 50, choix à $9 35, good extra à $1[illegible] et extra de choix $14 50 le baril.

Avoine—Les approvisionnements d'avoine sont actuellement plus forts et les prix en sont les mêmes que ceux d'hier 65, 67 et 67½ le boisseau.

Son—Approvisionnements faibles mais peu de demandes. Ventes à $1 80 les cent livres.

Foin—Il n'y en a pas beaucoup en mains, mais on en attend et ces envois arriveront sous peu. Ventes à $ 33 le tonneau.

Viande verte—Ventes de 70,000 livres d'épaules vertes à 13¼ cts la livre. Les épaules vertes se vendent en détail 14½ cts et les plats côtés 16 cts la livre.

Bacon—Un lot de 25 tierçons de jambons de choix, cuits au sucre a été vendu à 25 cts la liv.

Porc—En forts approvisionnement, mais calme. Ventes en détail $31 le baril de mess.

Saindoux—Le marché est calme mais ferme. Les lots ronds de prime en tierçons sont tenus à 22 cts la livre. Ventes de prime en tierçons à 20 ¼ cts, et en barillets 23 cts la livre.

Chandelles—Sont calmes et se vendent en petits lots à 20 cts la livre de short weight et 24 cts les full weight.

Whisky—Le marché au whisky est calme et il ne se fait que des ventes bornées et au détail à $2 20 à $2 24 le gallon de rectifié.

Huiles de Charbon—Se vend en détail à 60 cts et en caisse $1 le gallon.

Beurre et Fromage—Le beurre de choix est rare et en bonne demande mais le commun est négligé. L'approvisionnement de fromage est faible et l'article est en demande. Le beurre du Nord se vend 45 à 52 cts, celui de l'Ouest 28 à 40 cts, fromage du Nord et de l'Ouest 23 à 24 cts, Dairy anglais 25 à 26 cts.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 6 mars.

[illegible]

Décédé le 7 du courant, GEORGE L. LALLANDE, fils de Joseph Lallande, de cette ville.

Décédé, hier, à 4 heures du matin, à l'âge de 40 ans, JOSÉ GALCERAN, natif d'Espagne. Ses amis et connaissances et ceux de ses frères sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No.511 de la rue Craps, entre les rues Mandeville et Espagne.

Fallecio, ayer, á las 6 de la mañana, á la edad de 40 años, JOSÉ GALCERAN, natural de España. Sus amigos y conocidos y los de sus hermanos quedan convidados á asistir á su entierro que tendrá lugar hoy, á las 4 de la tarde. El cuerpo está depositado en la calle Craps, No. 511, entre Mandeville y España.

SOCIEDAD MENORQUINA DE BENEFICENCIA.

Los miembros de esta sociedad se reunirán HOY, á las 3 horas de la tarde, en la calle [illegible] para acompañar el cadáver del [illegible] BARTOLOMÉ GOMILA, fallecido ayer, á las 9 de la noche á la edad de [illegible]

De parte del Presidente,

G. SEGUI Y GARONA, Secretario.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, SAMEDI prochain, 10 de ce mois, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, à sept heures et demie du matin, en mémoire de feu E. MAILLOT. Les parents et amis de la famille sont priés sans autre invitation d'y assister, ainsi que les membres de la Pompe Mississipi No. 2, dont le défunt était membre. 7 mars 2

Service funèbre.

Une messe sera dite, JEUDI, 8 mars, à sept heures et demie, pour le repos de l'âme de feu JULIEN MAURY, à la Chapelle obituaire.—Les parents et amis sont priés d'y assister.

De la part de sa famille. 7 mars 2

ATTENTION.

Les négociants de la ville et ceux de la campagne sont avisés que MM. Vincent & Co font aujourd'hui une grande vente de marchandises sèches, étrangères et américaines, et valeurs, pour le compte des assureurs. [illegible]

L'attention des marchands d'articles de fantaisie et de modes est appelée sur l'annonce que M. YENNI publie dans une autre colonne.

AVIS IMPORTANT.

BUREAU DE POSTE,
Nelle-Orléans, 6 mars 1866.

Il est important que le public sache que la loi défend que les bateaux à vapeur, les bâtiments à voile, les chemins de fer, les compagnies d'Exprès, les lignes de diligences et d'omnibus transportent des lettres, [illegible]

Un grand nombre de bureaux de poste de cet État et des États voisins n'ont pas encore été établis [illegible]

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

INSTITUT ST-CHARLES

POUR

LES JEUNES DEMOISELLES,

164, Rue Bourbon, vis-à-vis l'Opéra..164

MME MACÉ a l'honneur de prévenir les familles qu'à partir du 1er avril, l'Espagnol fera partie des cours de son institution et que cette langue, enseignée par une Dame résidant dans le pensionnat, sera journellement parlée par les élèves.

Pour renseignements et prospectus, s'adresser à l'institut. 8 mars—3m

DEMANDE.

ON demande DEUX BONS COMMIS pour servir la [illegible]

JULES HIMBERT, Encoignure Bourbon et Toulouse.

Eventails en cuir, soie, nacre et ivoire, de différentes qualités et couleurs.

LE soussigné vient de recevoir, par steamer, [illegible] grosses D'EVENTAILS en cuir, blancs, en couleur, [illegible] de différentes qualités et couleurs qu'il offre à très bas prix.

H. E. YENNI, Rue Gravier, No 86, au premier.

EN débarquement du brick Garibaldi, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné— [illegible]

H. PIUSSAN, 23, rue Conti.

HOTEL DE L'EUROPE

92, [illegible] Mercer Street, coin de Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway. Maison H. CROS et P. PRATX. CUISINE FRANÇAISE.

AVIS AUX ELECTEURS DE LA PAROISSE D'ORLÉANS.

Bureau Central des Commissaires, Nouvelle-Orléans, 7 mars 1866.

L'ÉLECTION, le LUNDI, DOUZE MARS 1866, pour les officiers municipaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, aura lieu aux endroits ci-après indiqués, sous la direction des Commissaires suivants. Chaque poll sera connu comme suit :

PREMIER DISTRICT.

PREMIER PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie No 12 rue Tchoupitoulas, entre Orange et Rose.

Commissaires : T. B. Zacharie, D. D. Crawford, R. Robinson.

Poll No 2—À la maison de pompe de la Compagnie No 1, rue Hunter, entre Tchoupitoulas et Levée.

Commissaires : Ch. B. Stow, A. P. Field, G. Walker.

SECOND PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie No 23, rue Thalia, entre les rues Bacchus et Dryades.

Commissaires : C. F. Hall, G. Knoche, C. Strumpf.

Poll No 2—À l'encoignure des rues Euterpe et de Chelsea.

Commissaires : S. J. Field, M. Sullivan, J. Mahler.

TROISIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie No 8, au coin des rues Commerce et St-Joseph.

Commissaires : Wm. Burroughs, Ch. Black, L. D. Windsor. Greffiers : C. B. Fisher, Wm. Robinson.

Poll No 2—À l'encoignure des rues Annunciation et Poydras.

Commissaires : John Brodelagie, C. L. Sweet, W. H. Hyer.

QUATRIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie No 18 rues Calliope et Carondelet.

Commissaires : C. P. Ames, T. Ingraham, T. Cook. Greffier : John G. Andersen.

Poll No 2—Au No 252 rue des Remparts, près de l'encoignure Calliope.

Commissaires : Wm. Jay, Sr., John Henderson, Jr., Jiles Aumoncher.

CINQUIEME PRECINCT.

À la maison de pompe de la Compagnie No 2, rue Tchoupitoulas, près l'encoignure de la rue Natchez.

Commissaires : J. Walsh, T. Sullivan, E. J. Fox.

Poll No 2—Au No 107 rue Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Lafayette.

Commissaires : E. J. Schaller, Geo. Willey, P. V. Copeland.

SIXIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe [illegible] des rues Perdido et Carondelet.

Commissaires : O. N. Long, E. Riddell, J. Bertrand.

Poll No 2—À la maison de pompe de la Compagnie To à rue Girod entre les rues St-Charles et Carondelet.

Commissaires : Frank Nieso, Geo. Jackard, S. Gordon.

SEPTIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie No 16, rue de la Commune, près Marais.

Commissaires : B. C. Dibble, R. Arnfield, B. Duffy.

Poll No 2—Coin des rues Girod et Basin.

Commissaires : W. H. Rogers, James Cleney, Timothy O'Neal. Greffiers : A. Kernaghan, J. Henly, J. D. Burris.

Poll No 3—Coin des rues Liberty et Poydras.

Commissaires : W. S. Stow, S. S. Riddell A. W. Hodge.

SECOND DISTRICT.

PREMIER PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie No 7, rue Dauphine, entre Bienville et Conti.

Commissaires : Louis Wolf, C. Bostock, A. Blavens.

Poll No 2—Au No 126 du Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

Commissaires : Jugo Mounier, W. W. Wood, J. Sellars.

DEUXIÈME PRECINCT

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie d'Ech-Hoe No 4 rue du Bassin, près Conti.

Commissaires : Geo Dunlap, S. Wadsworth, Jos Dugros.

Poll No 2—Au coin des rues Conti et Robertson.

Commissaires : E. Collins, L. Duffy, J. McLaughlin.

SIXIEME PRECINCT.

Poll 1—Au No 58, Maison Pontalba, rue St-Pierre entre Levée et Chartres.

Commissaires : H. C. Castellanos, Léon Langlois, F. Pettigrew.

Poll No 2—Au No 157 1[illegible], rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Commissaires : Felipe Fuselier, Ernest Ozeiller, S. Moreau. Greffiers : A. Bonsaro, Ch. Martin.

SIXIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au Bureau du Député du Commissaire des rues, au coin des rues St Pierre et Chartres.

Commissaires : S. Seldon, Joseph Mollere, W. Haskell. Greffiers : John Conwell, A. Marquez.

Poll No 2—Au No 19, rue Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.

Commissaires : C. A. Burgh, C. Lamé, E. D. Terrebonne. Greffiers : John Mounier, T. D. Terrebonne.

SEPTIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe de la Compagnie No 10, rue Dumaine, entre Burgundy et St-Claude.

Commissaires : F. M. Jacobs, Angel Martin, James Bandy. Greffiers : Geo Ellis, S. Agrest.

Poll No 2—À la maison de pompe de la Compagnie No 21, au coin des rues St-Pierre et Claiborne.

Commissaires : C. Cabell, V. Dejean, L. McDonald. Greffiers : C. W. Johnson, A. Vermeille.

TROISIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au No 63, rue St-Philippe, près de la haute école des garçons.

Commissaires : E. V. Locker, D. S. Woodel, J. A. St. Cyr.

Poll No 2—À la boutique No 128, rue St-Philippe, entre Remparts et Bourgogne.

Commissaires : T. V. Duplessis, C. D. Hart, D. M. Miller.

QUATORZIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au coin des rues Robertson et Hôpital.

Commissaires : F. M. Crozat, Ch. Duplessis, F. Girod.

Poll No 2—À la maison de pompe de la Compagnie Vigilant No 8, au coin des rues Johnson et Galvez.

Commissaires : A. Cousangère, Wm D. Terrebonne, J. B. Count. Greffier : E. Sogan.

TROISIEME DISTRICT

QUINZIEME PRECINCT.

Poll No 1—À une maison, rue des Français, entre Goodchaux et Moreau.

Commissaires : H. Millspaugh, J. P. Prescott, N. B. Hudson. Greffiers : M. Cornsby, Ed. Dennis.

Poll No 2—À une maison, au coin des rues Union et Grands Hommes.

Commissaires : Wm. Vass, E. Bachman, Jr., C. B. Lamb. Greffiers : M. Boulanger, G. Agelard.

SEIZIEME PRECINCT.

Poll No 1—À l'école Lafayette, au coin des rues Bourbon et Champs de Rayon.

Commissaires : Ch. Manhand, Ch. Duffilet, M. de la Rosa. Greffier : R. Weyden, F. Widdells.

Poll No 3—À une maison au coin des rues Kerlerec et Dauphine.

Commissaires : A. Miscenello, C. B. R. Duplessis, T. Lobritier. Greffiers : Ch. Agilloo, J. Gonnier.

DIX-SEPTIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe, à Milneburg.

Commissaires : Ant. O'Neil, C. Evershed, E. Lanfear. Greffier : J. Schmeyer, Geo. Lassiger.

DIX-HUITIEME PRECINCT.

Poll No 1—À une maison à l'encoignure des Champs Élysées et de la rue des Grands-Hommes.

Commissaires : L. O'Donnell, J. P. Baker, J. Sedgwick.

Poll No 2—À une maison No 204 rue Amour, entre les rues Marigny et Champs Élysées.

Commissaires : M. H. Brown, A. Laste, Wm Vass.

DIX-NEUVIEME PRECINCT.

Poll No 1—À une maison No 128 rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.

Commissaires : Wm. Douglass, J. McWhorter, M. Wachsheimer.

Poll No 2—À une maison No 186, rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.

Commissaires : S. McDonnell, O. H. Feynot, J. Spelling.

VINGTIEME PRECINCT.

Poll No 1—À une maison à l'encoignure des rues Louisa et Urquhart.

Commissaires : H. Whitehorne, J. Lassalle, E. E. Whetmore.

Poll No 2—À une maison à l'encoignure des rues Louisa et Levée.

Commissaires : C. Sequenes, Jr., James Osages, H. Maes.

VINGT-UNIEME PRECINCT.

Poll No 1—À une maison à l'encoignure des rues Levée et la dépendance.

Commissaires Jos. Deglais, L. Besso, John Dally.

Poll No 2—Au California Saw Mill, rue de la Levée entre Congrès et Indépendance.

Commissaires : F. A. Woolley, S. Dennay, F. Mahrdes.

QUATRIEME DISTRICT.

VINGT-DEUXIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de la Compagnie d'Echelles rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Commissaires : J. S. Boulger, Geo. S. Phelps, S. H. Passer. Greffier : Th. Wynn.

Poll No 2—À la maison de pompe de la Compagnie No 22, rue Tchoupitoulas, près Soraparu.

Commissaires : Jos. Burrell, J. Mogris, Jos. Jetter. Greffiers : H. C. Sidney, F. P. Fisher.

VINGT-TROISIEME PRECINCT.

Poll No 1—À la maison de pompe compagnie No 20, Washington Avenue, entre les rues Magasins et Camp.

Commissaires : [B. G. Brower, J. Parcell, H. Bennett.

Poll No 2—À l'encoignure des rues Locust et Treizième.

Commissaires :

ALGER.

La partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.—À la maison de Cour.

Commissaires :

Un des polls dans chacun des précincts ci-dessus désignés, excepté le septième, est connu comme le poll No 1 et l'autre comme le poll No 2; et tous les votants résidant dans chaque précinct, dont les noms commencent avec toute lettre initiale de A à K, les deux lettres inclusivement, voteront à ce poll No 1 ; et tous les dits votants dont les noms commencent avec toute lettre initiale de L à Z, les deux lettres inclusivement, auront le droit de voter au poll No 2.

Un des trois polls dans le septième précinct est connu et désigné comme le poll No 1, un autre comme le poll No 2, et le troisième comme le poll No 3; et tous les votants du dit précinct dont les noms commencent avec toute lettre initiale de A à G, les deux lettres inclusivement, auront le droit de voter au poll No 1 : et tous les dits votants dont les noms commencent avec toute lettre de H à N, les deux lettres inclusivement, auront le droit de voter au poll No 2: et tous les votants dont les noms commencent avec toute lettre initiale de O à Z, les deux lettres inclusivement, auront le droit de voter au poll No 3.

Toutes les vacances des commissaires aux polls seront remplies par les commissaires des dits polls. La somme de $25 est allouée à chaque poll pour salaire [illegible]

La somme de $30 est allouée au propriétaire ou au locataire de tout local particulier dont on aura fait usage comme poll.

Les propriétaires ou locataires de tout local employé comme poll, dans le Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième District, enverront leurs noms au bureau de recette, à l'Hôtel-de-Ville, le lendemain de l'élection.

Les polls s'ouvriront à huit heures du matin et se fermeront à quatre heures du soir,—heure de la ville.

Par ordre du Bureau Central des Commissaires,

S. L. LYNCH, secrétaire.

Notice.

Les commissaires et les greffiers nommés par le Bureau sont requis de se présenter le plus tôt possible, au bureau du maire, afin d'y être assermentés. Ceux qui ne se présenteront pas avant vendredi, 9 mars, à trois heures du soir, seront remplacés par le Bureau. 8mars—4t12

Candidatures pour la Mairie.

Pour la place de Maire.—M. WM. L. ROBINSON est candidat pour la place de maire, aux prochaines élections, et sollicite le suffrage du peuple. 1 mars—1 mm

W. H. BELL est candidat pour la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans. Il sera soutenu par les ouvriers et les contribuables. 4 mars—4 t

MM. les Éditeurs,

Veuillez annoncer que J. O. NIXON sera soutenu pour la place de Maire, devant la Convention du parti Démocrate National, par

SES NOMBREUX AMIS. 1er mars—1 sem.

Les amis de JOHN T. MONROE présentent le nom de cet honorable citoyen comme candidat pour la place de Maire, aux prochaines élections municipales. 1 mars—jusqu'à l'élec.

POUR CORONER.

Le Dr. JAMES BURNS sera soutenu, par ses nombreux amis, pour la place de coroner de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de mai prochain.

MM. les Éditeurs,

Veuillez annoncer que JAMES C. KATHMAN sera candidat à la place de commissaire des rues à la prochaine élection.

Messieurs les Éditeurs de l'Abeille.

Veuillez annoncer le major DOUGLAS WEST comme candidat pour la place de Trésorier de la ville.

De nombreux amis.

EMILE WILTZ est candidat à la place de recorder du Deuxième District. L'élection aura lieu le second lundi de mars. 6mars—td

AUX ACTIONNAIRES

Bureau de la Cie des Chemins de Fer de la Ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 7 mars 1866

AUJOURD'HUI, à l'assemblée régulière des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de [illegible] piastres par action sur le stock primitif. Le dividende sera payé aux actionnaires le 19 du courant. La Compagnie paiera la taxe de revenu intérieur des États-Unis sur le dit dividende.

Wm P. SINNOTT, secrétaire.

SAVONS DE CASTILLE

De ménage et de toilette,

QUALITÉS SUPÉRIEURES.

Prix de revient au-dessous de toute concurrence, d'après des procédés résultats de plusieurs années d'expérience en France et de recherches chimiques. — L'inventeur demande un associé, [illegible] des procédés ou accepterait une direction.

Échantillons envoyés aux demandeurs avec prix de revient, etc, etc.

Adresse DE SMED BONNAIRE 8 mars—1m 40, Carmine Street, New-York City

REMERCIEMENTS.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1866.

LE soussigné au nom des officiers et des membres de la compagnie de pompiers Vigilant No 3, offre ses sincères remerciements à Mlle NETTIE A. ZANGERLE, rue St-Pierre, entre Levée et Royale [illegible]

CHAS. HEMARD, Foreman. 8mars—1f

AVIS AUX BOULANGERS.

LES Maîtres Boulangers sont priés de se réunir au Coiffeur Hall rue St. [illegible] encoignure Bourbon et Chartres, VENDREDI, 9 à 4 heure de l'après-midi, pour affaires de la plus haute importance. Par ordre du Président J. O'ANGLES, Secrétaire. 8mars—2t

DEMANDE DE BARBIERS.

ON demande, de suite deux bons ouvriers barbiers rue St Louis No 8, entre le Passage de la Bourse et Chartres. Ouvrage et payement garantis au mérite. 8mars—3

ON demande de suite une bonne DAME DE VENTE, parlant anglais et français, et deux apprenties pour les modes, chez Mme OLYMPE, 184, rue du Canal. 8mars—3t

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1866.

LE soussigné annonce aux amateurs du Jeu de Billards que LE SALON DE BILLARDS DE L'HOTEL ST-LOUIS vient d'être réparé et installé à neuf [illegible]

LUCAS ORLICH. 8mars—4

ENFANT PERDU.

PERDU dans la matinée du lundi 5 de mars, une petite négresse, âgée de 7 ans, du nom d'Adelaïde [illegible] les renseignements [illegible] à l'Hôpital [illegible] entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

BROCHE PERDUE.

UNE Broche en mosaïque, entourée par une de perles, perdue mardi soir dans l'intérieur du Théâtre de l'Opéra, [illegible] récompense libérale à qui la rapportera au bureau de l'Abeille. 8mars—2t

PERDU.

Mercredi, à deux heures et demie, dans les chars de la rue Esplanade, un PORTEFEUILLE renfermant quatre vingts piastres [illegible] à la personne qui le rapportera au bureau de l'Abeille [illegible]

Bureau de Poste de la Nlle-Orléans,

5 mars 1866.

AVIS est donné que jusqu'à ce qu'il soit des convois quotidiens sur le grand chemin de fer de Jackson et du Nord, les malles pour le Nord, l'Est et l'Ouest seront expédiées tous les jours, par la voie de Mobile. Il sera donné avis de tout changement ultérieur.

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste. 8 mars—1 sem

MARCHANDISES SECHES

à très bon marché,

AU MAGASIN DE

JAMES RYBACK,

RUE DU CANAL, NO 140.

AFIN de réduire mon immense stock, je suis prêt à offrir, à partir d'aujourd'hui—un magnifique variété d'articles de fantaisie, soieries, etc., etc.

A UNE RÉDUCTION DE 20 pour cent.

JAS. RYBACK. 7mars—3

En débarquement des navires GARIBALDI et ATLANTIC, de Bordeaux, et à vendre par

OSCAR BERCIER & CO.,

42 et 44, Vieille Levée.

1000 caisses VIN rouge,—Eagle Brand, S Lebrun.
50 " " " St. Château Pape Clément.
200 " " " Larroude Frères.
97 " " " mousseux, De Lorge fils & Co.

4 barriques VIN fin, Château Pape Clément.
40 " " de propriétaire, de bon [illegible] qualité.
100 " " ordinaire, Latasie et Sureau.

15 futailles EAU-DE-VIE, H. Sutton 1851.
15 " " H. Sutton 1860.
15 " " Goldenburg 1860.
15 " " Goldenburg 1865.
25 " " A. Seignette, de preuve.
25 " " Vineyard Proprietors Co.
25 " " Larroude Frères 1850.
25 " " Vieux cognac.

SARDINES en 1[illegible] boîtes, MUSCAT, FRUITS au jus, PRUNES à l'eau-de-vie, CHAMPAGNE, VIN blanc, etc. 7mars—4t—PP

En débarquement du brick GARIBALDI, arrivé de Bordeaux :

VINS EN BARRIQUES.

60 barriques Claire Begué & Pelle,
20 do Côtes de Lormont,
6 do Vin blanc Graves

VINS EN CAISSES

756 caisses Claire Begué & Pelle,
37 do Côtes de Lormont,
214 do Vin blanc de Graves Begué & Pelle.

HUILE D'OLIVES.

100 caisses, 12 bouteilles de James Plagnol
25 do 24 [illegible] do do do

VERMOUTH.

100 caisses Noilly Prat & Co.

ABSYNTHE.

100 caisses véritable E. Pernod, 1re qualité.

SARDINES A L'HUILE.

250 caisses de 100 [illegible] Baleiste,
100 " de 100 [illegible] do

EAU-DE-VIE ROCHELLE.

10 quart pipes Cognac Rochelle,
10 huitièmes do do

A vendre à l'acquitté ou à l'entrepôt par

T. BAILLY BLANCHARD Jr. 36 et 40, Vieille Levée. 7 mars—2

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord,

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1866.

A partir de lundi, 12 du courant, un convoi de passagers quittera la Nouvelle Orléans, TOUS LES JOURS, à sept heures du matin, et arrivera à Canton, le même jour, à neuf heures du soir.

A partir de mardi, 13 du courant, partira de Canton, TOUS LES JOURS, à six heures du matin, et arrivera à la Nouvelle Orléans, le même jour à huit heures du soir.

Les convois se relient, tous les jours, au chemin Mississippi Central, à Canton ; au chemin Miss. & Tenn. à Grenada ; au chemin Memphis et Charleston, à Grande Jonction.

G. T. BEAUREGARD, Surintendant Général, et ingénieur en chef. 7mars—1sem

Germania Insurance Company.

CONFORMÉMENT à l'article (5) Trois de cette compagnie, les actionnaires sont requis de payer les (10) vingt pour cent par action, au No 186, rue Gravier, le 15 du courant.

Nlle-Orléans, 6 mars 1866.

D. MICHEL, Président

EMILE MAIER, Secrétaire 7mars—6

Réunion Suisse.

Les membres de la SOCIÉTÉ SUISSE et tous les Suisses qui ont appartenu autrefois à la Compagnie suisse, sont priés de se réunir SAMEDI soir, le 10 de mars, à sept heures précises, au local No. 51 rue Bienville, pour régler des affaires de comptes.

PAR LE COMITÉ PROVISOIRE. 7mars—4

$10 DE RECOMPENSE.

MA FEMME, Wilhemine Wordeman, est partie de chez moi, au No 48 de la rue Elmira, jeudi 1er mars, à 7 heures de l'après-midi. Elle portait une robe d'indienne couleur foncée et un jupon de laine en couleur. Elle est d'une taille d'environ 5 pieds 5 pouces, a les cheveux châtains clairs, est paralysée depuis deux ans et ne peut pas bien parler. La personne qui donnera de ses nouvelles à Charles Ache, au coin des rues Indépendance et Grands Hommes, recevra la dite récompense.

D. WURDEMAN. 3mars—5

PERDUS OU VOLES.

DEUX BONS émis par le Board de commissaires des levées pour le District de levées des paroisses Carroll et Madison, dans cet État, lesquels bons sont numérotés A et portant, respectivement, les Nos 207 et 214, émis en faveur de John Providence, le 1er avril 1860, sont payables [illegible] Avis est donné qu'il a été fait application au bureau des dits commissaires pour la délivrance de duplicata pour remplacer les bons perdus.

ABAT ET GENDRAS.

Nlle-Orléans 5 mars 1866. [illegible]

PROCLAMATION.

PAR

J. MADISON WELLS

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Département de l'Exécutif, Nlle-Orléans, 6 mars 1866.

Conformément aux clauses de la charte de ville, telle qu'elle a été amendée par un acte de la Législature, approuvé le 20 février 1866, une élection aura lieu, lundi, 12 du courant, pour les officiers municipaux de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'il suit :

Un maire pour toute la ville,
Un contrôleur pour toute la ville,
Un commissaire des rues pour toute la ville.
Un recorder pour chacun des districts de la ville.

ALDERMEN.

Trois aldermen pour le premier district,
Deux aldermen pour le second district,
Deux aldermen pour le troisième district,
Deux aldermen pour le quatrième district.

ASSISTANTS ALDERMEN.

Deux assistants aldermen pour le 1er ward.
" " " 2me "
" " " 3me "
" " " 4me "
Un assistant alderman pour le 5me ward.
" " " 6me "
" " " 7me "
" " " 8me "
" " " 9me "
" " " 10me "
" " " 11me "

Ladite élection devant avoir lieu aux lieux désignés par le bureau central des commissaires, et sous la direction d'inspecteurs nommés par eux.

Pour l'instruction des votants, j'annexe ici les conditions requises par la loi :

« Tout sujet blanc, mâle, qui a atteint l'âge de 21 ans, et qui a résidé dans l'État les 12 mois antérieurs à l'élection et les trois derniers mois dans la paroisse où il compte voter, et qui sera citoyen des États-Unis, aura le droit de voter. »

En addition aux conditions qui précèdent, chaque électeur est requis de produire le serment d'amnistie prescrit dans la proclamation du Président, soit celui du 8 décembre 1863, soit celui du 29 mai 1865, et qu'il aura prêté avant d'être enregistré.

« Je jure et affirme en présence du Dieu tout-puissant que je défendrai dorénavant fidèlement la Constitution des États-Unis et l'Union des États sous cette constitution, et que je soutiendrai de la même manière et appuyerai toutes les lois et proclamations qui ont été faites pendant la rébellion relativement à l'émancipation des esclaves. Ainsi que Dieu me soit en garde. »

Ce serment est impératif à partir du 29 mai 1865 et sera rigoureusement mis en vigueur. Il sera compris, en même temps, que ceux qui sont exclus du bénéfice du serment d'amnistie, par quelque catégorie d'exceptions dans la proclamation, ne pourront voter à moins d'un pardon spécial accordé par le Président.

Sous tous les rapports l'élection sera conduite conformément à la loi.

Donné de ma main et sous le sceau de l'État, dans la ville de la Nlle Orléans, ce 6 mars de l'année 1866 de N. S. et la 90e de l'indépendance des États Unis. J. MADISON WELLS.

Par le gouverneur, J. H. HARDY, Secrétaire d'État.

7 mars au 12

Salon de Fred. Gruber.

Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.

LE soussigné ayant acheté le vieil établissement connu précédemment sous le nom de JOHN McDONALD, au coin de la rue Commune et Passage du Théâtre, sollicite respectueusement l'appui du public.

On trouvera toujours dans l'établissement les liqueurs des meilleures qualités.

J. F. GRUBER. 7mars—1m

POUR MATAMOROS.—Le steamer anglais PISANO, capitaine Thornliam, partira pour le susdit port DIMANCHE, 11 du courant. Pour reste de fret, s'adresser à

EDM J FORSTALL & FILS, Rue Carondelet, No 30. 7mars—4f

AVIS AUX CONSIGNATAIRES.

LE steamer anglais PISANO, capitaine Thornliam, arrivé de Matamoros, est en déchargement au pied de la rue St-Joseph. Les consignataires sont avertis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, sinon elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

EDM. J FORSTALL & FILS, Rue Carondelet, No 30. 7mars—4f

AVIS.

Nlle Orléans, 21 février 1866.

JE soussigné donne avis au public que j'ai assumé la gestion de mes propres affaires de puis mon retour à la Nouvelle-Orléans, et que toutes les procurations que j'ai pu donner pendant mon absence sont annulées et révoquées.

L. A. BELLANGER. 22fév—3a 5m

AVIS.

AVIS est donné par le présent qu'il sera fait une demande pour le renouvellement des certificats suivants qui ont été perdus ou égarés :

Le certificat No 22 pour 120 actions du Polk County Copper Company, sur lesquelles $100 par action ont été payées en faveur de George W. Parker. [illegible]

L. F. GÉNÈRES, Administrateur de la succession de Geo. W. Parker. 7fév—3m 1m

Germania Insurance Company

de la Nouvelle-Orléans.

A UNE ÉLECTION des actionnaires de cette Compagnie tenue le 5 courant, les Messieurs suivants ont été élus Directeurs :

J. H. Elmer,	F. Wintz,
W. S. [illegible],	Geo Merz,
F. A. [illegible],	Louis Schwarz,
J. [illegible],	O. L. Mayer,
H. Zubricher,	Chas Bender,
Theo. Schwer,	Chas Loeffler
R. F. [illegible],	H. Bimer,
E. Forster,	E. F. Berje,
F. [illegible],	O. M. Kaltenbrun,
H. W. Schwartz,	J. Horner
D. Ma[illegible],	F. Rohrer
Aug. Kautz	Ed. Conen

Et à une réunion des Directeurs tenue ce jour, M. D. MICHEL a été élu Président et C. F. FORSTER, Vice Président, et E. MAIER, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, le 5 mars 1866.

EMILE MAIER, secrétaire. 6mars—3

AVIS.

LE brick norvégien GARIBALDI, capitaine W. A. Thoresen, venant de Bordeaux, est en déchargement à [illegible]

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été obtenues, seront emmagasinées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires.

Nelle Orléans, le 6 mars 1866. C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale. 6 mars—3

LE capitaine et les consignataires du brick norvégien GARIBALDI ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

Nelle Orléans, le 5 mars 1866. C. CAVAROC & CO., 116 rue Royale. 6 mars—3

EN débarquement du brick GARIBALDI venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :

1350 caisses huile d'olive J. Plagnol, véritable.
100 do champagne Duc de Montebello,
30 do cire à cacheter,
100 do vermouth Noilly Pratt & Co
450 do vins fins, Haut Brion, Chateau Dularre, Château Terrefort, de la maison Sainmuret Frères,
200 barriques vin rouge, Claret,
800 caisses vin blanc et rouge,
30 quarts Conq Père & Fils 1802,
30 huitièmes do do
75 caisses do do
25 do Achille Petit 1810

C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale. 6 mars—3

AVIS. ON DEMANDE, dans un des principaux pensionnats de la ville, une dame importante catholique, et parlant le français, pour s'occuper principalement de la surveillance des élèves. Les meilleures recommandations sont requises. S'adresser au No 212 rue St-Charles, entre Julia et St-Joseph. 6mars—5

MARRONS ! MARRONS !

VENANT d'être reçus par les steamers Gambia et Florida, de Liverpool,
100 barils marrons,
en parfait ordre, à vendre à bas prix par

J. DUNTZE, 65 rue Royale. 6 mars—1 sem

On demande de suite

DEUX BLANCHISSEUSES de fin. S'adresser chez Mme NAUDIN, Rue des Remparts, 222. 6 mars—4

HOTEL PRADAT

A VENDRE OU A LOUER.

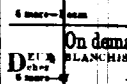

Le vaste et magnifique HOTEL situé à Biloxi, Miss., connu sous le nom d'HOTEL PRADAT, S'adresser à

EUG. C. PRADAT, No 165, rue Poydras, ou à JNO. B. PRADAT, No 346, rue Dryades. 6mars—1m

Marrons ! Marrons ! &c.

50 barils MARRONS de Savoie premier choix,
100 balles AMANDES coque tendre,
100 sacs NOIX de Grenoble, reçues directement d'Italie et à vendre par

ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson. 5 mars—3t

A vendre ou à louer,

CE magnifique établissement, connu sous le nom de FONDERIE DE HOLMES, situé près du Nouveau Canal, 1er District, composé de 11 lots de terre, dans l'îlet renfermé par les rues Benton, Calliope, Liberté et Euphrosine.

S'adresser à P. E. WILTZ. 5 mars—3t No 66 Passage de la Bourse.

GRANDE RÉDUCTION.

Marchandises sèches offertes

MARCHANDISES SECHES A PRIX REDUITS.

PAR

C. A. BARRIERE & BRO,

EN LIQUIDATION.

135...............rue du Canal...............135

A partir du 5 courant, nous offrirons tout notre stock de marchandises à des prix au-dessous du cours.

Tout ce qui ne sera pas vendu le 1er d'avril, sera vendu à l'encan, notre maison devant être dissoute définitivement. Nous invitons les négociants de la ville et de la campagne, les planteurs, et tous ceux qui ont besoin de marchandises de venir examiner notre assortiment, qui est immense et qui se compose principalement d'articles récemment importés par nous-mêmes.

4mars—1m C. A. BARRIERE & BRO.

Habillements ! Habillements ! !

MALARD & TOOKER,

10.....RUE DE CHARTRES.....10

Nous avons actuellement en magasin un stock frais de HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, que nous offrons aux marchands de la campagne, aux planteurs, &c.

Un bel assortiment d'HABILLEMENTS coupés pour l'été :

PANTALONS ET SACS en coutil et en toile,
SACS alpaca pour de différentes qualités,
PANTALONS et casimirs, pour habitations,
HABILLEMENTS fantaisie, à bas prix, pour habitations,
CHEMISES, blanches et en couleur,
Un assortiment complet de LINGERIE.

Les acheteurs trouveront leur intérêt à s'adresser à nous. 4 mars—1m

DEBALLAGE. DEBALLAGE.

Deux-Cent-Cinquante (250) Caisses

MARCHANDISES SECHES

POUR LE PRINTEMPS.

Comprenant un assortiment choisi pour le marché de la ville et de la campagne, pour être vendu

Au plus bas prix du Marché.

AUSSI, CENT (100) CARTONS RUBANS ASSORTIS.

C. JAUBERT & CO. 4 mars 1m No 29 rue de Chartres.

Manufacture de Parfumerie

A LA CORBEILLE DE FLEURS,

54, RUE DE CHARTRES.

MM FONTAINE & BOUVIER ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de parfumerie au No 54, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent en vente des parfumeries des premières maisons de Paris et de Londres, telles que :

Lubin, Pinaud, Violet, Société Hygiénique, L'Adhérent, Monpelas, Guerlain, Coudray, &c., &c.

Toutes ces parfumeries, fraîchement déballées, sont offertes au public à des prix incroyables de bon marché.

Toutes ces marchandises sont de première qualité, telles que

EAU DE COLOGNE,
EAU DE VIE LAVANDE,
VINAIGRE DE TOILETTE,
EXTRAITS d'odeur pour le mouchoir,
SAVONS et COSMETIQUES,
HUILE et POMMADE pour les cheveux
PEIGNES et BROSSES de toute qualité, et articles de toilette en général.

Dépôt général de la célèbre teinture de Binaud.

On trouvera les mêmes articles à leur autre magasin, rue Ste-Anne, No 48.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir voir les échantillons avant de faire leurs emplettes ailleurs.

FONTAINE & BOUVIER. 15 fév—1m. PP.

MANUFACTURE

DE

PARFUMERIE ET SAVON DE TOILETTE.

RUE CHARTRES, NO. 102

Nous appelons l'attention des marchands sur notre riche assortiment, savoir :

75 différents modèles de SAVON DE TOILETTE choisis et couleurs variées, depuis 30 cents la douz. jusqu'à $6.

30 différents modèles de POMMADE, depuis $1 jusqu'à $10 la douz.

30 modèles EAU DE COLOGNE de $1 jusqu'à $8
50 différents modèles d'HUILES parfumées,
75 do do d'EXTRAITS d'odeurs variés,

Aussi tous les articles de parfumerie,

—TELS QUE—

Eau de Lavande, Vinaigre de toilette, Blanc de Lys, &c. &c.

et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Aussi un vaste assortiment de Bimbeloterie, Brosses à dents, &c. &c.

28fév—1mPP A. DOUSSAN & JACQUIER.

IMPORTATION DIRECTE

PAR STEAMERS

DE LIVERPOOL A LA NOUVELLE ORLÉANS.

Reçu par Steamers CAROLINA, BRAZILIAN et FLORIDA

404 rames papier à lettre français blanc, azuré, quadrillé, commercial, batonné, rayé, pelure et demi pelure.
50 rames papier pour deuil et demi deuil (article nouveau en cette ville.)
500,000 enveloppes françaises tous genres et qualités.
50 grosses crayons Faber. Nos 1, 2, 3 et 4.
25 do do portefeuille.
10 do do d'ardoise bois blanc.
2 do do mine, couleurs assorties.
100 feuilles parchemin vélin, première qualité.
20 rouleaux papier d'architecture.

Un assortiment complet de boîtes de couleurs fines et de cassettes d'instruments de mathématiques,

10 doux cartes françaises, jeux entiers, coins dorés et de première qualité.
20 doux portefeuilles français, tels que : cachets, trousses, serviettes, etc.
2 rames papier pastel.
150 grosses plumes françaises de 35 cents à $3 la grosse, comprenant les Nos les plus connus, tels que plumes de ronde, plumes tête de mort, plumes correspondance, etc. etc.
250 grosses porte plumes assortis de 75 cents à $25 la grosse.

à la "PLUME DE BRONZE." 63 rue Bourbon. 1 mars—6

EN DÉBARQUEMENT DU BRAZILIAN DE LIVERPOOL

UNE FACTURE ASSORTIE

des meilleurs articles de

PARFUMERIE

DE LA

SOCIETE HYGIENIQUE

DE PARIS :

50 douzaines HUILE PHILOCOME,
30 do POMMADE do
35 do VINAIGRE de toilette,
35 do EAU DE COLOGNE.
25 do EXTRAITS D'ODEURS,
100 do POUDRE DE RIZ, etc.,
12 do COSMETIQUES variées,
10 do BANDOLINE,
25 do SAVONS PONCE,
300 do de savons d'odeurs et de qualités, &c., &c.

Ces articles étant importés directement de la maison COTTAN & Cie et n'ayant été sujets à aucun frais de commissionnaires, sont offerts aux connaisseurs à des prix exceptionnellement modérés.

FRANCIS BOUVAIN, 63, Rue Bourbon,

8mars—6 A LA "PLUME DE BRONZE."

Avis aux Contribuables.

LES Contribuables du Troisième District sont avertis que la taxe d'État sur les propriétés, pour 1865, est due et qu'ils éviteront des frais en acquittant sans retard.

C. B. LANG. Percepteur de taxes d'État. Bureau, Rue de l'Esplanade, No 9 7mars—3t

Grand stock de marchandises de printemps.

HAGGERTY FRERES,

133.......RUE DU CANAL.......133

Offrent en ce moment un des plus grands choix de MARCHANDISES SECHES de saison qu'on ait jamais importé dans cette ville, et qui se compose de

Barèges anglais, Tissus, Grenadines, Challes, Mozambiques, Organdis, Jaconats, Linons fil, Toile d'Irlande, Nappes, Damas fil, draps ; toile 12[illegible] à draps. Bobinets, 12[illegible].

Un assortiment complet d'articles pour les familles et pour les habitations.

Nous attendant à une baisse prochaine dans les marchandises étrangères et du pays, nous vendrons, pour clôre, notre stock entier au peu plus que le prix coûtant.

2mars—1m HAGGERTY FRERES.

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. B. POTHIER a transféré son bureau du No 26 de la rue Bienville au No 111 rue Gravier.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 111 rue Gravier, entre la rue des Magasins et la rue du Camp. 2mars—2m

AU PUBLIC.

SACHANT que ma marque de CIGARES, El Cinto de Oriou, a été contrefaite par certains importateurs de cigares à la Nlle-Orléans, je fais savoir aux marchands, et aux consommateurs que mon seul agent et importateur de cette marque à la Nlle-Orléans est M. D. JOSÉ DOMINGO, rue du Canal, No 44.

JAIME CODINA. Havane, 10 février 1866. 2 mars—1m

GRAINES DE COTON,

MILLE BOISSEAUX,

Du célèbre CLUSTER.

Récolte de 1865.

A vendre par JOHN H. CARTER, Rue Tchoupitoulas, Nos 8 et 10 et rue de la Nouvelle-Levée, Nos 8 et 10. 2 mars—12 PP

AVIS

Aux bonnes ouvrières en robes.

Des COUTURIÈRES sachant parfaitement travailler trouveront de l'ouvrage et de bons appointements, chez Mme SOPHIE, 132, rue du Canal. 2mars—2

FCO. PIZARRO MARTINEZ..............ANTONIO PALACIO.

MARTINEZ & PALACIO,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

186..............rue Gravier..............186.

1er mars 1m Au premier. Nouvelle-Orléans.

PERDU.

UN BRACELET, forme ovale, en or, avec des mosaïques sur le pourtour, a été perdu hier, soit rue St-Charles, soit rue du Canal, entre Bourbon et Royale. Ce bracelet porte gravé le nom de sa propriétaire, "Amelia Gillett—Friend Sully." Bonne récompense.

Le rapporter au No 11, rue Bourbon. 28 fév—2

Graines de Coton, Graines de Coton.

2500 Boisseaux de "PROLIFIC" de Dean, choisis dans la première cueillette de la récolte de 1865, emprisonnement pour plant, par J. W. Dougherty, près Baton-Rouge. Ces graines sont garanties fraîches et en bon état. A vendre, au lieu au gré des acheteurs, par HARPER, WALKER & Co, Rue Carondelet, No 81. 1 mars—1m

ASILE DE STE-CROIX.

LES Sœurs de Ste-Croix organisent en ce moment une foire au bénéfice de l'Asile des Orphelines, situé à l'angle des rues Elmira et Amour, Troisième District. Cet hospice, dont les pensionnaires augmentent tous les jours, a un urgent besoin de secours. Les Sœurs comptent, comme de coutume, sur la générosité du public et sur le charitable concours des dames de la Nouvelle-Orléans. Elles recevront avec reconnaissance les offrandes qu'on voudra bien leur adresser. L'époque de l'ouverture de la foire sera indiquée plus tard. 27fév

A LA VILLE DE PARIS.

AU 1er septembre prochain le nouveau magasin de modes et de nouveautés la VILLE DE PARIS, encoignure de la maison D. H. Holmes, sera transféré de son local provisoire, rue de Chartres No 22, au coin des rues Bourbon et Canal [illegible]

Les dames pour leurs ventes et des ouvrières pour les ateliers de modes, de robes et de confections, peuvent s'adresser [illegible]

V. PROIDEVAUX, Gérant.

PERDU

UN certificat pour 20 actions du fonds capital de la Banque de la Louisiane, transféré par Samuel Thomas à Ch. & G. Renken, le 3 février 1857. Qu'on se propose pour le prompt remplacement [illegible] duplicata de ce certificat [illegible]

FRED. EYRICH, [illegible]

26 fév—3f au 10

MARCHANDISES

SECHES.

A. STURZENEGGER & CO.,

35.....RUE DES MAGASINS.....35

VIENNENT D'OUVRIR

LEURS

Marchandises de Printemps,

ET VENDRONT AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES :

CALICO IMPRIMÉ à fond blanc, 7[illegible] et 9[illegible],
JACONAT FRANÇAIS ET ANGLAIS,
ORGANDIES do do
GINGHAMS SUISSES à carreaux,
do do unis,
GRENADINE NOUVEAUTÉ,
BAREGE do
MOZAMBIQUE;
CREPE;
ALPACCA;
ET UN GRAND ASSORTIMENT DE SOIE NOIRE

COTONNADE FRANÇAISE unie,
do ATTAKAPAS;
do FAÇONNÉE;
LISTADOS Bleus et Blancs;
COUTILS Unis et Façonnés

BONNETERIE FRANÇAISE, ANGLAISE ET ALLEMANDE,
CHEMISES FRANÇAISES ET ANGLAISES;
CORSETS FRANÇAIS ET ALLEMANDS;
MOUCHOIRS MADRAS, en couleur, Pass, Bleu et Noir.

TOILE UNIE par pièces de 12 [illegible], 16 et 20 yards;
MOUCHOIRS OURLÉS;
SERVIETTES OUVRÉES;
NAPPES ET SERVIETTES DAMASSÉES
SERVIETTES Communes et CRASH;

UN GRAND ASSORTIMENT DE
MOUSSELINE FRANÇAISE ET SUISSE de 9[illegible] à 8[illegible];
NAINSOOK UNI, à raies et à carreaux;
MULL—MULL,
BATISTE UNIE,
JACONAT UNI,
BRILLANT,
MOUSSELINE pour Moustiquaires;
MOUSSELINE Damassée et à Carreaux;

AUSSI—UN GRAND ASSORTIMENT DE
MARCHANDISES AMERICAINES, TELLES QUE :
CALICOS D'ÉTÉ Imprimés, 6[illegible] et 7[illegible];
COTONNADE RIFKA;
COTONS Écrus et Blancs;
DUCK;
TICKINGS;
OSNABOURGS rayés;
do, à carreaux;
DENIMS, &c.

FILÉS DE GEORGIE de No 8 à 12;
SHIRTINGS DE LA GEORGIE,
SHEETINGS do

UNE CONSIGNATION DE MERCERIE ASSORTIE ET DE VARIÉTÉS

Attendu par steamer " Gambia ", de Liverpool :
UN GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET CASIMIRS D'ÉTÉ;
SOIE NOIRE ET SATIN DE CHINE;
JACONAT NOUVEAUTÉ Français et Anglais;
BAREGE POUR VOILES;
ROUGES D'ANDRINOPLE;
ROBINETS,
PARAPLUIES, OMBRELLES ET EN-TOUT-CAS
15 fév—1mPP

ENTREPOTS DE VIN.

A LOUER—De grands et bons entrepôts de vin [illegible] rue de la Douane, près de la rue de Chartres. 2 fév—1m

Coal Oil. Coal Oil.

30 barils COAL OIL, qualité extra,
Venant d'être reçus.
—AUSSI—
75 barils RIZ CREOLE.

A vendre par E. PINAC & Co., Nos 247 Vieille Levée, encoig. St-Philippe. 1er mars—2—PP

Vins ! Liqueurs ! Sardines !

300 caisses vin, différentes marques, pour la table,
100 caisses sardines 1re qualité,
100 do absinthe Ed. Pernod,
100 do vermouth, Noilly Prat,
100 do cerises à l'eau-de-vie,
100 do liqueurs de Bordeaux, diverses marques,
et pousse-café de Plagnol et Bordeaux,
30 do kirsch de la Forêt Noire,
do champagne Veuve Cliquot, Moët & Chandon, de Carlier, de Gaillard,
200 quarts pipes, Burgundy Port, Sherry et Madère de Leacock & Echegoyen
30 caisses fruits à l'eau-de-vie,
25 quarts rhum de la Jamaïque et de la Louisiane, et un assortiment de cognac, brandy et whisky de toutes les qualités.

A vendre par JOS. BROGERE, 36 rue de la Douane, entre Chartres et Levée. 2 mars—10

FCO. PIZARRO MARTINEZ..............ANTONIO PALACIO

MARTINEZ y PALACIO,

MERCANTES,

186.........CALLE GRAVIER.........186

SEGUNDO PISO.

1ro marzo—1m Nueva-Orleans.

Lisez l'avis suivant et payez pour vous l'

AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL,

CE cordial aromatique amer dont la saveur et l'arôme sont des plus suaves ne manquera pas être reconnu comme le meilleur stimulant tonique dans tous les cas de faiblesse générale, et dans toutes les affections nerveuses [illegible]

Ce dit cordial amer a été trouvé bien supérieur à tous les autres amers connus par les médecins et autres hommes qui l'ont essayé [illegible]

A. A. PEYCHAUD, pharmacien, No 80, rue Royale.

P. S. On l'obtient toujours au No ci-dessus et aussi chez les seuls agents Crafts & Street, général commission marchands, No. 28, Nouvelle-Orléans. 28 fév—1 m

DROGUES, MEDICAMENTS,

PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en mains un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE

Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c., &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités. 14 fév—PP

MIEL DE LA HAVANE.

15 barils MIEL DE LA HAVANE, importé directement, et à vendre par CUSACHS & OGDEN, enc. Royale et St-Philippe. 18fév—20—PP

BEURRE DE CACAO.

200 livres BEURRE DE CACAO, importé directement de la Havane. À vendre par CUSACHS & OGDEN, enc. Royale & St-Philippe. 18fév—10—PP

CHARPIE ESPAGNOLE ET MANAJU.

100 livres CHARPIE ESPAGNOLE, 100 livres MANAJU. Importés directement de la Havane par CUSACHS & OGDEN, (Encoignure Royale et St-Philippe. 18fév—20 P P

C. RAVELET & FILS,

66.........RUE DE LA DOUANE.........66

IMPORTATION

HABILLEMENT DIRECTE.

Grand choix de BELLES NOUVEAUTÉS ET ARTICLES DE FANTAISIE reçus d'Europe par les derniers arrivages.

TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX.

13 fév—1m

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement du steamer Mexico, et du goélette Salvador, arrivés de la Havane,
[illegible] CIGARES de marques, la Norma, [illegible]
70,000 paquets à cigarettes, à la Honradez, &c.

A vendre par E. TROSSEAU, Chartres, rue Bourbon, entre Chartres et Vieille Levée. 28fév—1m P.P.

PHARMACIE NOUVELLE.

OSCAR ROBIN,

PHARMACIEN ET DROGUISTE,

48.........RUE ROYALE.........48

Et à l'angle des rues Ste-Anne et Villeré,

VIENT de faire l'ouverture d'un grand envoi de médicaments, drogues, articles pharmaceutiques, produits de l'étranger, qu'il vendra aux détaillants et aux habitants aux plus bas prix de la ville. Toutes préparations sont FRAIS et PURS : [illegible] garanti sera rendu [illegible] de PARFUMERIE française et américaine, [illegible] 2[illegible] fév—1m PP